



*C'est le printemps...*

Avril 2019 N°16

**des Courtines**

L'

é

c

h

o



# Sommaire

## Actus Duernoises

Infos municipales

Cabinet médical

Bibliothèque

Thé dansant

Comice 2019

Demi-décades en 4

Déclaration de revenus

Nous voulons des coquelicots

Porte ouverte école des Courtines

Cinéma itinérant

Théâtre

Ca a paru dans la presse

## La petite histoire de Duerne

La poste aux chevaux (épisode 2)

## Actus intercommunales

Attendre un enfant

Consignes collecte déchets

Déchets agricoles

Calamité sécheresse

En Mai, l'écho sera monté par "le CAD"

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

## Séance du Jeudi 7 mars 2019

Nombre de conseillers : 13

Présents : 9

Votants : 9

L'an Deux Mil dix-neuf, jeudi 7 mars, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PICARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 28 février 2019

Présents : M. Jean-Claude PICARD, M. Patrick HERRERO, Mme Marie-Dominique CHEVRON, M. Marc FERLAY, M. Bertrand CHAMBE, Mme Sophie RODIER, M. Benoit VERNAISON, M. Sébastien BALMONT, M. Wilfried ROLLET.

Absents excusés : Mme Martine AMEN, Mme Virginie BELMONTE, Mme Anne-Marie RIVOIRE, Mme Florence BRIERE.

Secrétaire de séance : M. Patrick HERRERO

Début de séance à 20h38

### POINT SUR LE CHANTIER DE L'ÉCOLE

Les travaux de l'école se poursuivent.

Le bâtiment des primaires devrait être réceptionné pour le 3 Mai.

La livraison et le montage d'une partie du mobilier a été reporté.

Les 3 compteurs EDF sont posés.

Réception des panneaux solaires le 8 mars.

Il faut régler le problème de coudières de fenêtres et de façades.

Le préau va être couvert en onduline.

### **• DELIBERATION : AVENANTS DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE**

Des avenants à valider :

Lot 03 : Ossature bois – Charpente bois – couverture zinguerie - isolation	VAGANAY	Plus-value dauphin fonte/Remplacement descente EP existante	1 013,82 € HT
Lot 05 : Menuiserie bois intérieure	CHARDON	Fourniture et pose cornières plafond	451,00 € HT
Lot 07 : Plâtrerie peinture	Groupe C.A.E.	Mise en peinture du plafond	4 729,00 € HT

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### POINT SUR LA STEP

Le dossier a été refusé par la Police de l'eau. L'entreprise SAFEG a 1 mois pour refaire et déposer le dossier.

### NOUVEAU QUARTIER ET EGLISE

Monsieur le Maire et ces adjoints ont rendez-vous avec le bureau d'études OXYRIA le 18 mars 2019 pour les projets du nouveau quartier et des travaux de l'église.

### SOUTIEN A LA RESOLUTION DU 101<sup>ème</sup> CONGRES DE L'AMF

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les grandes lignes de la résolution générale du 101<sup>ème</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité, présentée le 22 novembre 2018. La résolution a été adoptée à l'unanimité du Bureau de l'AMF, représentatif de la diversité des territoires et des sensibilités politiques.

Ce document solennel rassemble les préoccupations et les propositions des maires de France. Il constitue une feuille de route pour l'année à venir et pour la négociation que l'AMF souhaite ouvrir avec le Président de la République et le Gouvernement.

Aussi, afin de donner plus de force à ce document en vue de la négociation que l'AMF engagera avec l'Etat, Monsieur le Maire invite le Conseil à en débattre.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de soutenir la résolution générale du 101<sup>ème</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### **CHARGES 2019 DU SYDER**

Monsieur Patrick HERRERO présente les charges 2019 dues au SYDER, soit 59 906.23 €, concernant les travaux délégués par la commune à ce Syndicat.

Il explique qu'habituellement les charges sont fiscalisées.

Cette année, compte-tenu de l'augmentation du montant des charges en partie due à l'aménagement du lotissement du Vallon, il propose de budgétiser 20 000 € et de fiscaliser la différence soit 39 906.23 €.

Cette opération permettant de ne pas changer le montant des impôts locaux des Duernois.

La différence sera supportée par la commune.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### **DIA GARAGE VENET**

Monsieur le Maire indique au Conseil que la commune a reçu le 7 février 2019 une Déclaration d'Intention d'Aliéner concernant le GARAGE VENET. La commune a 2 mois à compter de cette date pour faire valoir son droit de préemption sur la parcelle concernée.

Il précise avoir reçu le jeudi 14 février en présence de ces adjoints, Madame Marine ALLAIN de la CCMDL pour avoir un point de vue sur ce tènement en vue d'une stratégie commerciale pour le village.

Il rappelle que la commune a signé le 5 janvier 2017 une convention avec l'EPORA qui permettra pendant 4 ans à la commune de trouver un projet pour maintenir et dynamiser le commerce dans le village.

Monsieur le Maire demande au Conseil de voter à bulletin secret d'une part sur leur souhait de préempter ou non sur le bien et d'autre part sur la délégation à l'EPORA de l'exercice du Droit de Préemption Urbain pour le bien objet de la DIA n°0690781900002.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité de faire valoir le Droit de Préemption Urbain de la commune sur le bien et de déléguer à l'EPORA l'exercice du DPU sur le bien.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### **ADHESION 2019 FONDATION DU PATRIMOINE AUVERGNE-RHONE-ALPES**

Le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite adhérer cette année à la Fondation du Patrimoine Rhône-Alpes.

Il rappelle que l'église a besoin d'être réparée et mise en sécurité. La participation pour l'adhésion 2019 est de 75 €.

L'adhésion permettra de répondre à l'appel à projet pour les travaux de l'église et/ou de la cave en déposant un dossier avant le 30 juin 2019. Le montant de la subvention attribuée pourra être égal à 20% du montant des travaux dans la limite de 20 000 € par projet. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'adhérer en 2019 à la Fondation du Patrimoine Rhône-Alpes et de déposer un dossier.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### **DEMANDES DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire présente au Conseil les diverses demandes de subventions reçues par la commune :

- Lycée des Monts du Lyonnais : 50 € - Le Conseil Municipal rejette à l'unanimité la demande de subvention.
- Cinéma itinérant des Monts du Lyonnais : 450 € - Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande de subvention.
- Foyer Cinéma Saint Symphorien sur Coise - Le Conseil Municipal rejette à l'unanimité la demande de subvention.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

## **COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

Aucun compte rendu des commissions.

## QUESTIONS DIVERSES

- Cave et le terrain attenant : le compromis est signé. Le Plan d'Arpentage doit être fait par le Cabinet DENTON. Une analyse amiante doit être effectuée pour valider la vente.
- Réunion du Conseil municipal pour le vote des budgets le 28/03/2019 à 20h30.
- Le planning de répartition des permanences pour les élections Européennes du 26/05/2019 a été réalisé.
- Monsieur Patrick HERRERO présente au Conseil le travail de la CCMDL sur le cadastre solaire. Ce simulateur permet de calculer le potentiel solaire de tous les toits des communes de la CCMDL.

<https://cc-montsdulyonnais.insunwetrust.solar/simulateur>

- Monsieur Wilfried ROLLET rappelle au Conseil que le Cyclo des Monts aura lieu les 15 et 16 juin 2019. Les élèves du CE2 à la 6<sup>ème</sup> parcourront sur 2 jours les Monts du Lyonnais. **Il lance un appel à volontaires car il aura besoin de 4 signaleurs.**
- Madame Marie-Dominique CHEVRON indique au Conseil avoir rencontré Monsieur Bruno GALLAND des archives départementales concernant les documents et objets du Poste à chevaux donnés à la commune par Monsieur Jacques RIVOIRE. Les travaux pour protéger et mettre en valeur ces objets sont en cours de réalisation. Une inauguration aura lieu prochainement à la Salle Marius Déal.

La séance est levée à 22h38

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 28 Mars 2019 à 20h30**

# CABINET D'OSTEOPATHIE A DUERNE

Grégoire GERMAIN D.O, TTDH  
Florent AMSALLEM D.O, MPH

Vous recevront dans leur cabinet situé au

34 route de BORDEAUX  
69850 DUERNE

Les lundi matin, mercredi après-midi, et jeudi  
matin.

Vous pouvez nous joindre au 0426189207

L'ostéopathie est une science qui permet grâce à des manipulations de réguler le corps.  
Elle s'adresse à tout type de problèmes fonctionnelles:

- La [fatigue](#)
- La [modification du rythme cardiaque](#)
- Les maux de têtes
- Les [vertiges](#)
- Les [spasmes](#)
- [Trouble de motricité intestinale](#)
- Trouble de la [tension artérielle](#)
- Trouble fonctionnel pédiatrique

Nous travaillons en globalité et utilisons toutes les techniques ostéopathiques essentielles au traitement du patient. ( structurelle, fonctionnelle, biodynamique, Jones, Mitchell).

Nous traitons les patients de la pédiatrie à la gériatrie.



**WANTED**

Recherchons  
Bénévoles...

# Bibliothèque



## Nouveautés du mois

Mes premières enquêtes T-2,5,6,8 de Tredez

La famille Latornade T-3 de Virginie Hanna

Mes petits albums : Simon a une petite sœur de Sophie de Mullenhei

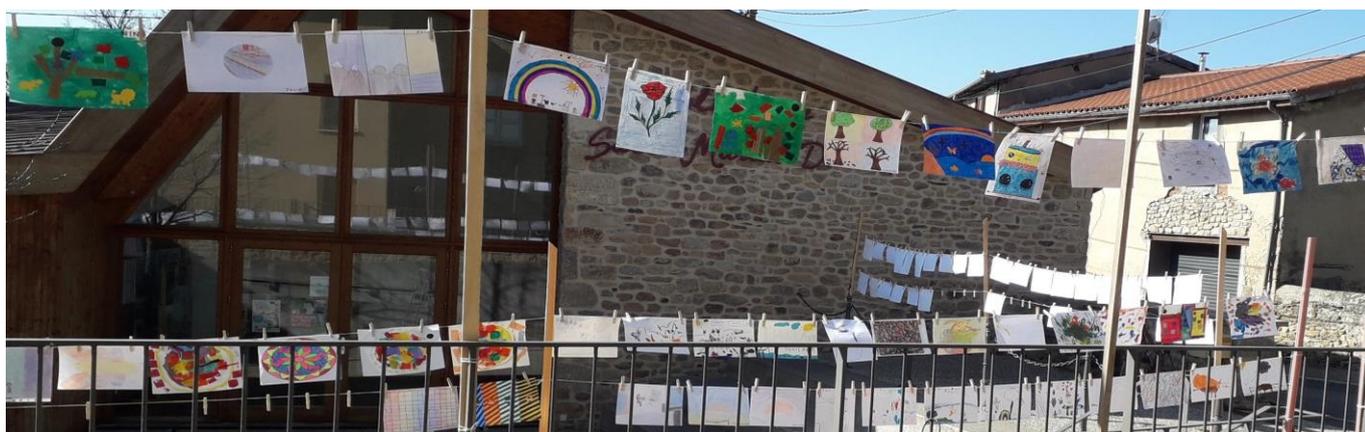
L'appel des loups T-1 l'ombre du grizzly de Pascal Brissy

L'appel des loups T-2 le clan des Sangrenuit de Pascal Brissy

Le zoo de Ledu

Nous venons tout juste de renouveler 280 documents enfants/ados/adultes ainsi que de nombreux CD de musique. Nous intégrons dorénavant au prêt, une trentaine de DVD de films enfants et adultes.

La "Grande Lessive" a connu un vif succès cette année ! 160 œuvres ont ondulé au gré du vent ce jeudi 28 mars, suspendues à l'étendage. Lors les prochaines éditions, nous souhaitons les exposer plusieurs jours au regard des gens qui passent ; si le temps le permet.



## L'équipe bibliothèque recrute !

Pour accueillir un public lecteur toujours plus nombreux, il faut du monde. Pour le faire "encore" mieux il faut "encore" plus de monde... L'équipe veut améliorer son service en intégrant quelques bénévoles supplémentaires. Lire et faire lire vous intéresse ? **Rejoignez-nous !**

# DUERNE

**Mercredi 1er Mai 2019**

**Salle des fêtes  
à partir de 14H30**



**Animé par  
l'orchestre  
JEROME ARNAUD**

**10 euros  
(café offert)**

Organisé par l'association des familles de Duerne

06 61 52 32 83 adfduerne@yahoo.fr

# Dimanche 7 Juillet

## Comice des Monts du Lyonnais



Duerne prépare activement le défilé de cette 60<sup>e</sup> fête des Monts du Lyonnais qui se déroulera cette année, le dimanche 7 juillet à Saint Martin en Haut.

Nous souhaitons représenter le beau pays de Grèce par la réalisation d'un char illustrant l'antique civilisation, mais aussi par le folklore grec avec la "**danse du Sirtaki**".

Pour préparer cette chorégraphie, nous avons besoin d'un petit groupe de danseuses et danseurs disponibles le 7 juillet, ainsi que pour les quelques répétitions de préparation.

La première répétition aura lieu le **mardi 14 mai à 20h30** à la salle Marius Déal.

Il n'est pas nécessaire d'être bon danseur pour venir, mais simplement d'avoir l'envie de représenter Duerne et de passer quelques bons moments à le faire.

Vous souhaitez participer, vous contactez :

**Marc Ferlay** (06 98 64 36 75),

**Odile Poncet** (06 13 55 28 29), **Marie Agnès Gerin** (06 07 05 85 60)

# Fête des demi-décades de la 4

A tous les conscrits

duernois de la classe en 4



L'année 2019 est l'occasion de nous retrouver lors d'une agréable journée qui aura lieu le **samedi 30 novembre 2019** au Restaurant Rivollier à Aveize (69610)

Les festivités se déclinent à partir de 12h, à savoir : l'apéritif, le repas, les chants, danses et autres blagues, puis un lunch composé entrecoupera la soirée dansante .

*Les conjointes et les conjoints sont évidemment les bienvenus!*

*Le prix de cette journée est de 55 euros par personne*

Nous remercions tous les nouveaux classards duernois de se faire connaître avant le 10 juin auprès de Marco Bouteille 06 52 49 29 40 [marcarole.bouteille@free.fr](mailto:marcarole.bouteille@free.fr)

Roger Goutagny 06 75 88 11 93 [roger.goutagny@free.fr](mailto:roger.goutagny@free.fr)

Jean Luc Samuel 06 41 19 08 10 [jean-luc.samuel@wanadoo.fr](mailto:jean-luc.samuel@wanadoo.fr)



## CAMPAGNE 2019 DE DECLARATION DES REVENUS

UNE PERMANENCES FISCALE SERA ASSUREE  
A LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC  
PAR LE SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE LYON SUD-OUEST

**Mardi 7 mai 2019 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h**

**MAISON DE SERVICES AU PUBLIC SUD**

57 RUE DES TANNERIES  
69 590 ST SYMPHORIEN SUR COISE

## Les Monts du Lyonnais veulent des coquelicots



NOUS VOULONS DES COQUELICOTS  
DANS LES MONTS DU LYONNAIS

Des habitants des Monts du Lyonnais adhèrent aux initiatives de l'association nationale « Nous voulons des coquelicots », créée à la fin de l'été 2018.

Ils ont signé, et font signer, leur appel à la résistance pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse, qui sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant, et sont une tragédie pour la santé.

Les pesticides ne répondent plus de façon appropriée au mode de vie de notre société, qui se doit d'être durable. Les militants demandent donc l'accélération des mesures nécessaires pour accompagner les agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production.

Ils étaient une quarantaine ce vendredi 5 avril à St Symphorien sur Coise, et appellent le plus grand nombre à rejoindre le mouvement, lors du prochain rassemblement prévu le **Vendredi 3 mai, de 18h30 à 20h, dans la rue centrale de Duerne**. Ceci, comme tous les premiers vendredis de mois, un peu partout en France.



# Portes Ouvertes

à l'école « Les Courtines »

le samedi 4 mai de 9h à 12h



Toute l'équipe vous attend pour vous présenter les travaux de vos enfants ou vous faire découvrir les lieux.

**Pour les inscriptions**, pensez à vous munir du livret de famille et du carnet de santé.



*cinéma itinérant  
des Monts du Lyonnais*

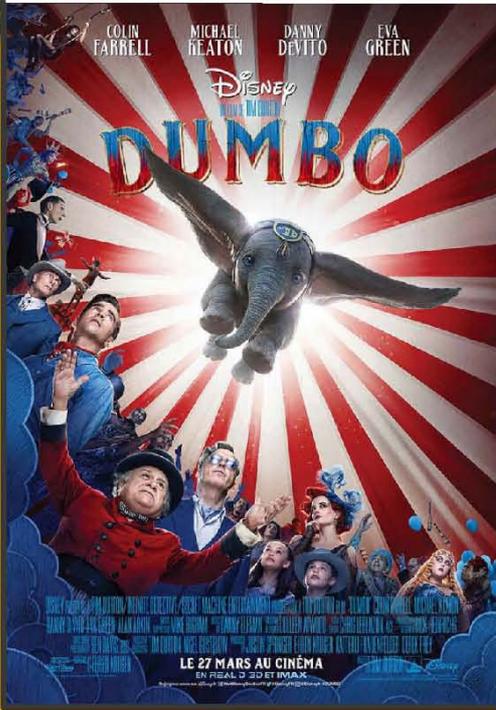


mai 2019

Tout le programme complet sur

[www.cinemontsdulyonnais.fr](http://www.cinemontsdulyonnais.fr)

Tél : 07 71 25 31 83



## Fidèle à l'original, une vraie réussite

**DUMBO** FAMILLE. AVENTURE

Américain / Sortie le 27 mars 19 / 1h52 / De Tim Burton  
Avec Colin Farrell, Danny DeVito, Michael Keaton  
**A partir de 6 ans**

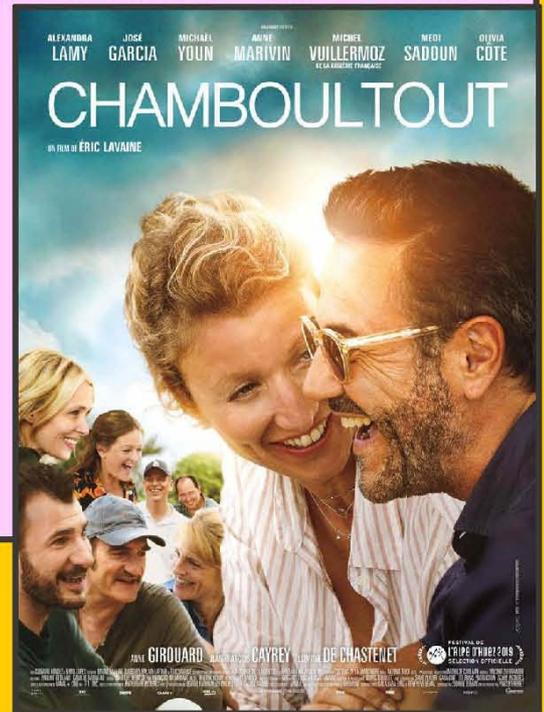
## Une comédie émouvante et solaire

**CHAMBOULTOUT**

COMEDIE

de Eric Lavaine  
Français

Sortie le 3 avr 19 / 1h40  
Avec Alexandra Lamy  
José Garcia  
Michaël Youn



*Inspiré d'une histoire vraie,  
une comédie sur le handicap,  
l'amitié et les non-dits qui en  
découlent, dans une  
ambiance chaleureuse,  
pleine de bons sentiments.*

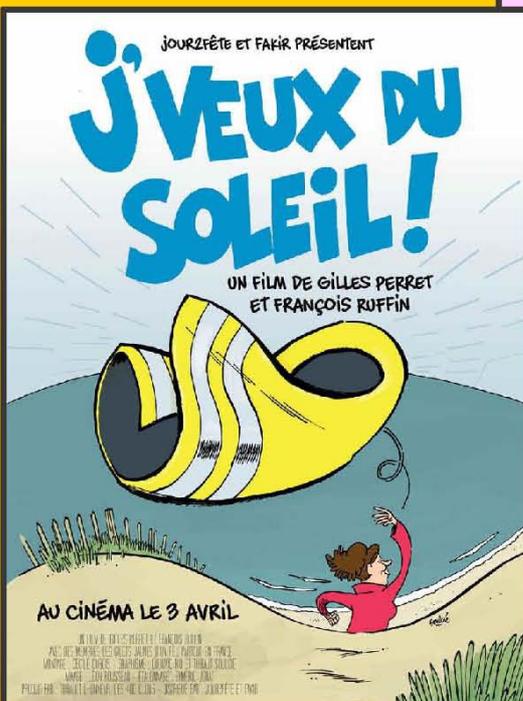
**J'VEUX DU SOLEIL**

DOCUMENTAIRE

De François Ruffin et Gilles Perret / Français / sortie le 3 avril 19 / 1h16

**3 projections-discussions à Montrottier - Haute-Rivoire - Duerne**

**Une indignation sincère, et une  
solidarité salutaire**



CONTACTS VILLAGES

**BRULLIOLES** Elsa Del Zotto 06 41 01 54 84  
**BRUSSIEU** Alain MONEYRON 06 31 63 20 24  
**CHAZELLES** Daniel Minton 04 77 54 21 64  
**CHEVRIERES** Jean-Yves DURAND 06 60 80 67 17  
**DUERNE** Jérôme BARANGE 06 78 89 57 99

**FONTANES** Pascal BONNEFOY 04 77 20 79 04  
**GRAMMOND** Marina VILLARD 04 77 20 61 66  
**HAUTE-RIVOIRE** François FAURE 06 50 77 71 64  
**MONTROTTIER** Michel CROIZER 09 54 33 03 36  
**ST CLEMENT** Laurent COMTE 04 74 26 33 69

**ST HEAND** Dominique COPERE 04 77 30 91 70  
**ST LAURENT** Laure CHAVE 06 68 53 41 84  
**VIOLAY** Nicolas JOUBERT 06 51 72 39 28  
**VIRIGNEUX** Denis MASSET 04 77 94 42 79

**TARIFS : NORMAL 5 € / REDUIT (- de 16 ans) 3,5 € / PASS Région : 1 € / 3D : +1 €**

**Abonné ADULTE 4,50 € / Abonné JEUNE 3 € / Carte abonné annuelle : ADULTE 3 € - JEUNE 2 €**

## Humour et originalité pour un chien royal

### ROYAL CORGI

Animation, Famille

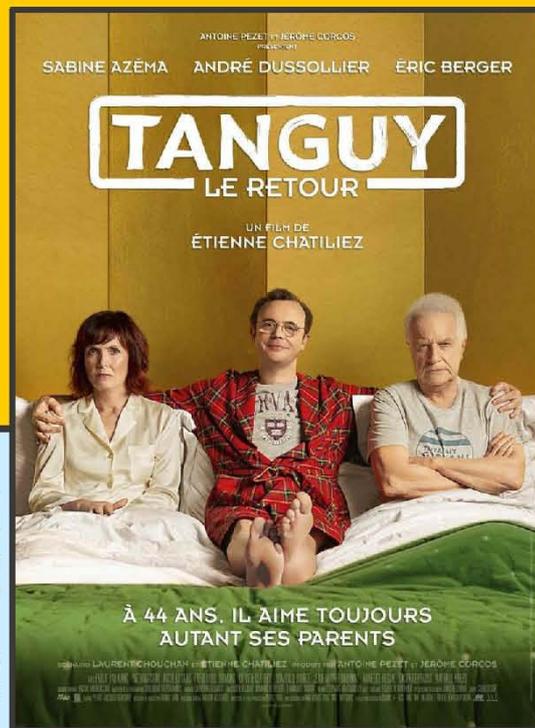
Belge / Sortie le 10 avril 19 / 1h32

De Ben Stassen, Vincent Kesteloot

A partir de 6 ans

Télérama

« Belle surprise que ce film d'animation léché, drôle et haletant (la mise en scène est impressionnante !). »



### TANGUY, LE RETOUR

Comédie

Français / Sortie le 10 avril 19 / 1h27 / De Étienne Chatiliez

Avec André Dussollier, Sabine Azéma, Éric Berger

« On prend plaisir à retrouver des personnages et comédiens attachants, toujours à leur place, avec une intrigue donnant lieu à des situations cocasses. »

**Etienne Chatiliez réussit une excellente suite**

Séances	Du 1 <sup>er</sup> au 14 mai		Du 15 au 28 mai		
	Dumbo	Chamboutout	Royal Corgi	Tanguy, le Retour	J'veux du Soleil
BRULLIOLES	Jeu 2 mai 18h15	Jeu 2 mai 20h30	Jeu 16 mai 18h15	Jeu 16 mai 20h30	
BRUSSIEU	Ven 10 mai 18h30	Ven 10 mai 20h30			
CHAZELLES	Ven 3 mai 18h	Ven 3 mai 20h30	Ven 17 mai 18h	Ven 17 mai 20h30	
CHEVRIERES		Mar 7 mai 20h30			
DUERNE		Ven 10 mai 20h30			Ven 24 mai 20h30
FONTANES	Sam 11 mai 17h30	Sam 11 mai 20h30	Sam 25 mai 17h30	Sam 25 mai 20h30	
GRAMMOND		Mer 8 mai 20h30			
HTE RIVOIRE	Sam 4 mai 17h	Sam 4 mai 20h30	Sam 18 mai 17h	Sam 18 mai 20h30	Lun 20 mai 20h30
MONTROTTIER	Mer 8 mai 17h	Mer 8 mai 14h30 & 20h30	Mer 22 mai 17h	Mer 22 mai 14h30 & 20h30	Mer 15 mai 20h30
ST CLEMENT		Sam 11 mai 20h30			
ST LAURENT	Mar 7 mai 18h	Mar 7 mai 20h30	Mar 21 mai 18h	Mar 21 mai 20h30	
ST HEAND	Mer 1 <sup>er</sup> mai 17h30	Mer 1 <sup>er</sup> mai 20h30	Mer 15 mai 17h30	Mer 15 mai 20h30	
VIOLAY	Sam 4 mai 18h	Ven 3 mai 20h30		Ven 17 mai 20h30	
VIRIGNEUX	Dim 12 mai 17h	Dim 12 mai 20h30			

Avec le soutien du Centre National de la Cinématographie, des 14 Communes du circuit et de la CCMDL

mascarade

Présente :

# Brèves de comptoir

1<sup>ère</sup> partie : Le médecin imaginaire

Samedi 18 mai à 20 heures

Dimanche 19 mai à 15 heures

Salle des fêtes de Duerne

Mise en scène de Sébastien PONCET

Réservations :

04 78 48 68 34

masCarade.theatre@gmail.com

Tarifs : 8 €

- de 12 ans : 5 €



Buvette et planches de charcuteries à partager sur place

# CA A PARU DANS LA PRESSE

Le Progrès du 8 avril 2019

Duerne - Conseil Municipal

## École : le bâtiment des primaires bientôt livré

Lors du dernier conseil municipal, plusieurs points importants ont été traités.

### Scolaire

Les travaux de l'école évoluent favorablement, il est à noter aucun nouvel avenant à inscrire. Le bâtiment des primaires sera réceptionné le 16 avril prochain. Il a été convenu de formaliser définitivement l'aide de la municipalité à chaque enfant de l'école à hauteur de 40 € par an.

### Budget



Le conseil a décidé de ne pas augmenter les différents taux des taxes locales. Il a voté à l'unanimité l'ensemble des budgets. Le budget annexe du lotissement du Vallon a été clôturé et un autre a été créé pour le nouveau quartier.

### Travaux

Une étude géotechnique pour l'église a été réalisée en utilisant une technicité révolutionnaire : des ondes sont envoyées pour permettre de déceler toutes anomalies au niveau du sol ou des murs. Cette étude conditionnera les travaux à réaliser.

### Subventions

Une subvention de 120 € est attribuée aux VTT des Monts. Le Basket union Haut Lyonnais (BUHL) se voit décerner la même somme.

### Eau

L'eau des Courtines est désormais potable, une nouvelle analyse sera effectuée début mai.

Un nouveau dossier a été envoyé pour la réalisation de la station d'épuration. L'Agence de l'eau demande un délai d'un mois pour donner sa réponse. Les travaux pourraient débuter en juin.

Rhône

## Monts du Lyonnais: les éleveurs sont devenus affineurs bio,



Sept hommes et une femme, quatre fermes bio ou en passe de le devenir et surtout une envie commune : créer une fromagerie bio des monts du Lyonnais. Il y a un peu plus d'un an, nous faisons un point d'étape alors que l'équipe mûrit son projet depuis 2015. En décembre 2017, Gilbert et Anne Besson expliquaient leur souhait « de faire quelque chose de collectif. Nous avons des exploitations viables. L'idée est de conserver cette viabilité et pour cela, de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier. » Ils espéraient sortir leurs premiers fromages en 2019 et étaient à la recherche d'un bâtiment pour leur fromagerie.

### **Ils ont pu faire leurs premiers fromages et entament la construction de leur fromagerie**

Au rythme d'une journée de travail par mois, les huit agriculteurs et agricultrice ont pris le temps de faire les choses bien. La première année a été consacrée à la découverte des manières de travailler des uns et des autres, de leurs attentes, leurs souhaits. Car s'ils se connaissent tous depuis longtemps, une association de ce type nécessite des bases solides. Puis il a fallu se former à la fabrication du fromage, les secrets de l'affinage. Autant de savoirs faire que les éleveurs

n'avaient pas et sont allés chercher. Un choix s'est imposé à eux, celui d'embaucher un fromager ou une fromagère qui sera en charge de toute la fabrication.

**Leur nom : AlterMonts**

Dès novembre 2017, ils ont mis les mains dans la pâte. Neuf fromages ont été fabriqués, selon des recettes et des affinages différents. « Nous voulions proposer quelque chose de différent. L'idée étant de ne pas concurrencer ce que d'autres agriculteurs font déjà dans le secteur. Nous avons travaillé trois fromages : une pâte pressée cuite de type gruyère qui s'appellera



AlterMonts, une pâte pressée non cuite du type raclette et une tomme », explique Jérôme Barange de la ferme des Deux hélices à Duerne. Les fromages seront bio, confectionnés avec le lait des quatre fermes associées (Les deux hélices à Duerne, Val fleury et Gaec de Brumagne à Chazelle-sur-Lyon, et la ferme Besson à Saint-Galmier).

Après avoir cherché un local à louer, les associés qui ont baptisé leur fromagerie de leur fromage phare AlterMonts, se sont résolus à faire bâtir. Le permis de construire a été déposé pour une parcelle dans la zone d'activités de Croix-Chartier à Saint-Denis-sur-Coise. Ils figent les plans et espèrent un début des travaux pour juillet 2019 pour tableur sur un début de production au printemps 2020.

**50 à 60 tonnes de fromage par an**

Parce qu'on ne s'improvise pas fromager ou affineur, les associés d'AlterMonts se sont beaucoup renseignés auprès de professionnels. Ils sont accompagnés par un spécialiste de la fabrication de fromages, ils ont visité des lieux de production, se sont entourés de l'Afocg (association qui propose des formations aux agriculteurs et notamment accompagne des projets). Ils ont également sollicité des étudiants de l'université Lyon II pour faire des questionnaires permettant d'affiner leur projet.

Aujourd'hui, ils tablent sur la transformation de 500 000 litres de lait par an. Soit l'équivalent de 50 à 60 tonnes de fromage.

Duerne - Retraite

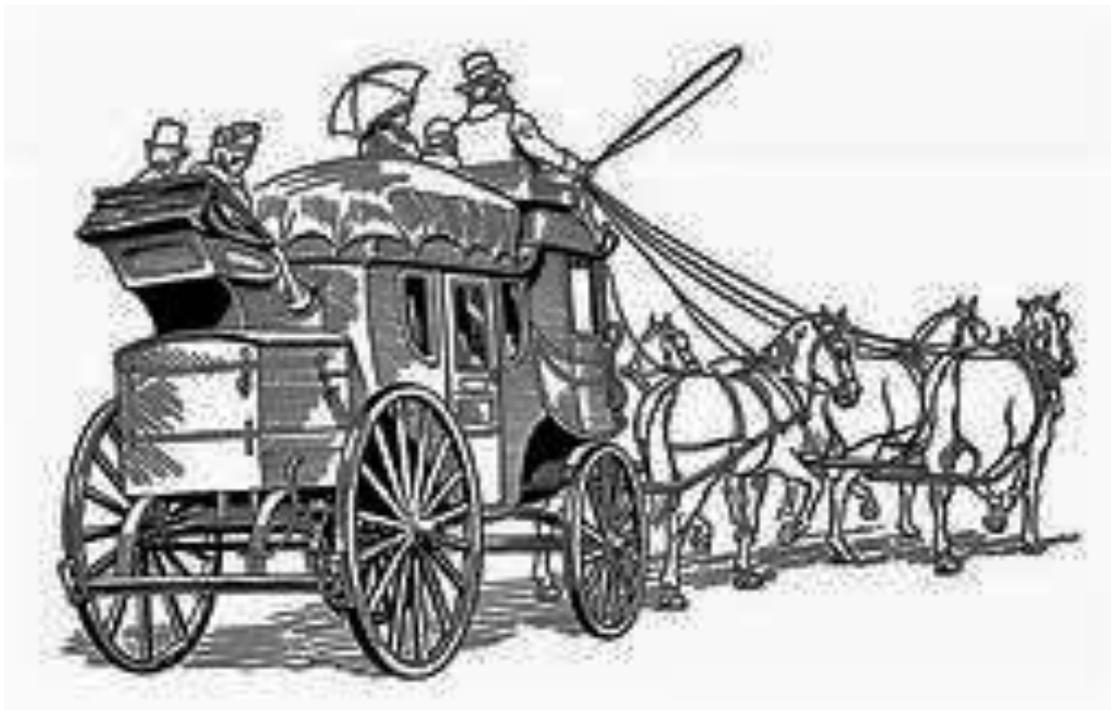
Thérèse Venet rend son tablier



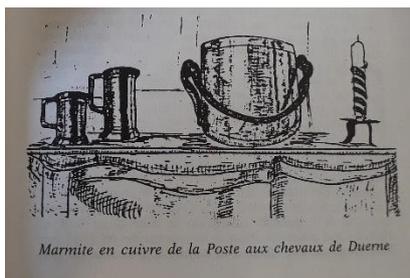
Thérèse Venet a décidé de faire valoir ses droits à la retraite, elle qui depuis plus de vingt ans s'occupait des fourneaux du Centre d'accueil de Duerne, lors de réceptions de classes vertes, de stages sportifs, de chorale ou de réunions de famille. Plus qu'une simple cuisinière, Thérèse était devenue la vraie maîtresse de maison, constamment attachée à satisfaire ses hôtes. Se rendant disponible dès que l'on faisait appel à elle, elle a dû cependant se partager entre ses deux activités : la cuisine et le transport scolaire. Le président, Bruno Font et son équipe ont réuni l'ensemble des membres ayant œuvré depuis près de quarante ans au sein de l'association Tourisme et accueil Duernois, lors d'une petite fête dédiée à Thérèse, afin de lui souhaiter une bonne et heureuse retraite, ainsi qu'une bonne santé.



*En Passant*  
*Par*  
*DUERNE*



POSTE AUX CHEVAUX



. Une vaste écurie permettait de loger au moins 8 chevaux, chambres et salles servaient à recevoir les voyageurs, Un grand buffet chargé de plats d'étain couvrait le fond de la cuisine d'auberge, près de la cheminée où pendait la marmite de cuivre. Un immense abreuvoir de pierre placée à l'entrée de l'écurie, était utilisé pour faire boire les chevaux. On avait capté une source pour l'alimentation en eau et un conduit

creusé dans le tronc d'un buis amenait l'eau de la montagne jusqu'à l'intérieur de la maison. Mais François Presle était encore garçon ; il lui manquait femme pour donner vie à ce nouveau logis. Cela ne tarda guère, et en 1781 le maître de poste épousa Marguerite Peillon de Soucieu. Ce furent alors pour la famille Presle de belles années de prospérité. Une statistique dressée en 1788 signale François Presle comme le plus gros propriétaire du pays. Il possède 3 domaines qu'il fait valoir par fermier, son auberge, ses chevaux de poste. Autour de lui, la noblesse locale fait plutôt piètre figure.

Cette statistique fournit par ailleurs quelques renseignements intéressants sur le village :

« Duerne, 317 communicants ; 90 feux ; 49 propriétaires ; 17 fermiers ; 24 locataires ; 34 pauvres à l'aumône ; Terre, prés, bois et broussailles, quelques prés passables et le reste très mauvais. La dime se perçoit sur tous les grains on donne la 14e gerbe. Hameaux importants : Pitaval, le Blanc ».



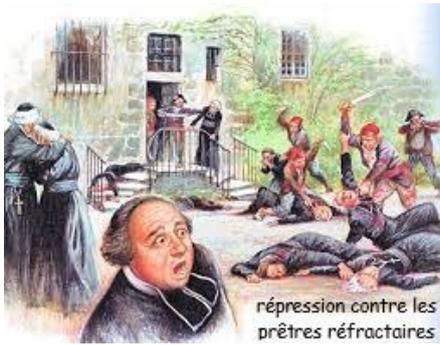
Trois enfants naquirent au foyer de François Presle : Magdelaine, Marguerite et Antoine. Deux seront emportés par une épidémie en 1789. Seule survivra la petite Marguerite, née en 1784. La tourmente révolutionnaire approchait et sa vie entière dut être marquée par les

rudes événements qui bouleversèrent son enfance. En 1791, les habitants de Duerne défendirent vaillamment leurs idées. Une fois passé les premiers moments de liesse en 1789, dès que la Constitution Civile du clergé eut désorganisé le culte catholique, ils manifestèrent franchement leur hostilité au mouvement révolutionnaire. Pour commencer, ils refusèrent de recevoir le nouveau curé constitutionnel ; puis, celui-ci étant arrivé de force, ils édifièrent dans une grange un nouveau lieu de culte où l'ancien curé, Monsieur Calemard, continuait à célébrer la messe. Par contre, le curé constitutionnel, devant la mauvaise volonté des habitants, dut déloger, et il écrivit au Directoire Départemental force lettres violentes contre ses paroissiens.

En septembre 1792, les autorités révolutionnaires décidèrent l'envoi de troupes dans les villages rebelles ; à Duerne quatre prêtres réfractaires furent découverts dans le



village ; l'autel construit dans une grange fut détruit par les soldats, un membre de la municipalité fut arrêté. C'est sans doute au cours d'une expédition de ce genre que François Presle fut mis en état d'arrestation : le fait d'abriter des prêtres réfractaires était un motif suffisant pour être incarcéré.



Une tradition orale conservée dans la famille Chantre, raconte que François Presle aurait été emmené à Feurs. Son épouse serait alors allée trouver le représentant du peuple Javogues, « Le Néron du Forez », pour lui demander la délivrance de son mari. Javogues lui aurait demandé : « Es-tu une bonne sans-culotte ? » Et de répondre : *Meilleure sans-culotte que toi !* » En relevant sa jupe jusqu'aux genoux. Cette réponse pleine d'humour aurait amusé le révolutionnaire et entraîné la libération de Presle.



Ce qui est certain c'est qu'en mars 1793, les habitants de Duerne se signalèrent dans leur hostilité à la révolution par un acte peu banal. Devant désigner 5 soldats pour les armées nationales, ils procédèrent à un vote public et désignèrent cinq fameux révolutionnaires avec à leur tête, le curé constitutionnel, M. Ballyat. Les actes municipaux de cette époque ont été conservés ; ils sont écrits de la main de François Presle qui était procureur de la commune de Duerne, c'est-à-dire l'homme d'affaires de l'Assemblée Municipale : « *Tous les garçons de la commune, écrit-il, se sont assemblés en Maison Commune afin d'exécuter les lois sur le recrutement des soldats, suivant la lettre envoyée par l'administration qui ordonne d'assembler les garçons et veufs sans enfants. Le citoyen Pierre Ballyat, curé constitutionnel est venu à l'assemblée se cherchant des excuses qu'il n'était point sujet à tirage avec les garçons et en troublant la réunion. Au scrutin, le citoyen Ballyat a obtenu 33 voix, il a été proclamé soldat* ».

Furieux de se voir ainsi berné, le curé Ballyat envoya aux autorités une lettre de protestation et de dénonciation : « *les paroissiens de Duerne sont tous aristocrates, à l'exception du Maire, du Procureur de la commune et de P. Chervolin qui sont des patriotes et encore qui n'osent pas parler devant les fanatiques...* ». Il raconte ensuite les mauvais traitements qu'il a subis : le boulanger refuse de lui vendre du pain, on l'injurie publiquement, Devant tant d'hostilité, il a cru bon de quitter le pays en cachette.



Les administrateurs blâmèrent la conduite des autorités de Duerne, leur manque patriotisme et invitèrent les membres de la municipalité à venir expliquer leur conduite. En tant que procureur de la commune, ce fut François Presle que l'on délégua à Lyon. On était alors en avril 1793. Lyon allait bientôt se révolter contre la convention et soutenir le fameux siège qui dura jusqu'en octobre. (Suite au prochain épisode)



# Vous attendez un enfant



Pour mieux vous accompagner  
la Caf et la MSA vous proposent une  
rencontre entre futurs parents

➔ **vendredi 17 mai 2019 - 14h / 16h**

Maison de services au public  
57 rue des Tanneries - Saint-Symphorien-sur-Coise

➔ **lundi 20 mai 2019 - 14h / 16h**

Maison de services au public  
122 avenue des 4 cantons - Saint-Laurent-de-Chamousset

**Contacts :** équipe sociale Caf : 04 72 66 13 47  
équipe sociale MSA : 06 79 85 01 32

## NOTE

# Rappel des consignes de collecte et leur respect : une nécessité pour leur pérennité !

Auteur	Date
Rémi DEMAZOIN	21 mars 2019

### Qualité des apports

Il convient d'abord de remercier tous ceux qui participent à cette collecte en respectant les consignes de collecte, en particulier concernant :

- Le tri et la séparation des différents types de plastiques
- La propreté des plastiques apportés
- La non présence d'autres éléments : pierre, terre, pneus,...
- Le respect des dates de collecte

Cela participe du respect nécessaire d'engagements communs pour que ce type de collecte perdure dans ce cadre collectif, par respect pour ceux qui organisent le regroupement à l'échelle des communes (limitant ainsi les déplacements individuels), par respect pour ceux qui sont sur le site de collecte ainsi que le prestataire qui les récupère ensuite.

Néanmoins, il peut suffire de deux ou trois bennes défectueuses pour remettre en cause ce travail. La vigilance de chacun à son niveau est donc à appeler.

Le prestataire a été amené à remonter des anomalies à ADIVALOR en 2018 et au vu du retour fait par ADIVALOR, il ne sera pas toléré d'autres écarts.

### Voilà ce que le prestataire a trouvé au milieu des plastiques en 2018...



... ainsi qu'une présence excessive de terre !

### Rappel des consignes d'ADIVALOR

Le taux de souillure doit être inférieur à 30 %

Taux de souillure = Somme des poids des contaminants / Poids total livré

#### Films d'ensilage

Après utilisation, les films d'ensilage sont coupés en deux dans le sens de la largeur et balayés. Une fois séchés, ils sont pliés ou roulés proprement et stockés à l'abri en attendant la collecte.

#### Films d'enrubannage

Après la destruction de la balle, les déchets organiques sont éliminés ; le film est séparé des filets, roulé ou mis en sacs et stocké à l'abri des intempéries.

Les bâches d'ensilages ne seront pas mélangées avec les films d'enrubannage.

#### Contaminants :

Les films ne doivent pas être mélangés avec les autres catégories de film agricole : semi-forçage, ensilage avec/sans sous couche, sous couche en polyamide, paillage, sacs d'engrais et sacs de substrats.

Par défaut, toute autre matière ou produit est considéré comme contaminant proscrit, film sur mandrins, végétaux, bois, ferraille, pneus, cailloux, produits chimiques, paille, foin, film brûlé, ficelles, filets.

**Bref, la collecte plastique se prépare tout au long de l'année... par le tri, le nettoyage, le rangement sur l'exploitation... et au moment de la collecte, les bennes ne sont pas mélangées et il n'y a aucun apport de contaminants ou d'autres films !  
Merci à chacun pour ces efforts pour permettre à l'opération de se tenir !**

## MONTS DU LYONNAIS

### Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais

Commune	Site de Collecte	Date des collectes	Déchets collectés
Aveize	Bernard Productions Végétales	Du 1 <sup>er</sup> au 5 avril 2019	Films d'ensilage Films d'enrubannage Ficelles et filets de balles rondes
Aveize	Bernard Productions Végétales	Du 4 au 7 juin 2019 Du 2 au 6 décembre 2019	Emballages vides de produits phytosanitaires Big bags et sacs d'engrais Sacs de semences en papier
Aveize	Bernard Productions Végétales	3 juin 2019	Produits Phytosanitaires Non Utilisables
Montrottier	Déchetterie "Les Auberges" <i>Organisateurs : CA69 et JA du secteur</i>	4 juin 2019, de 9h à 12h	Films d'ensilage Films d'enrubannage
Souzy	Eurea Coop	<i>Collecte permanente*</i>	<i>Contactez le site de collecte</i>
St Laurent de Chamousset	Agri Sud Est Centre		
St Martin en Haut	Agri Sud Est Centre		
St Martin en Haut	Maison François Cholat	Du 15 au 19 avril 2019	Films d'ensilage Films d'enrubannage Films de maraîchage Ficelles et filets de balles rondes
St Martin en Haut	Maison François Cholat	Du 3 au 7 juin 2019 Du 2 au 6 décembre 2019	Emballages vides de produits phytosanitaires Big bags et sacs d'engrais Big bags et sacs de semences Equipements de protection individuelle

\* : collectes en saches, saches disponibles auprès des points de collecte

Pour les produits phytosanitaires non utilisables, les producteurs peuvent se rapprocher de leurs distributeurs habituels.

**CALAMITES AGRICOLES, SECHERESSE 2018 SUR PRAIRIES  
DEMANDES D'INDEMNISATION**

Les demandes d'indemnisation se font par le biais de la téléprocédure « TéléCALAM » à l'adresse <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

**Accès direct et informations** en tapant « Aléas climatiques Rhône 2018 » sur votre moteur de recherche

**Ouverture de la téléprocédure** : du 25 mars au 26 avril 2019.

**Contact DDT** : 04 78 62 52 90 de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h